



Le Séminaire de formation 2014

18 et 19 octobre 2014

Le Séminaire de la Formation réunit, sous l'égide de la Commission Nationale de Formation (CNF), les Délégués régionaux à la formation (DRF) : cette année, seules 2 Ligues n'étaient pas représentées.

Étaient présents, notre DTN, Jean-Michel Richefort, et plusieurs membres de l'ETN (Équipe Technique Nationale). L'assemblée fait (ou renoue) connaissance avec Isabelle Gautheron, nouvelle CTN, qui intègre l'ETN, en remplacement d'André Champion, qui doit partir prochainement en retraite.

Comme le souligne Jean-Michel Richefort, cette rencontre doit permettre aux délégués régionaux d'exprimer leur ressenti par rapport à la formation, de faire des propositions. Les DRF sont les relais de la CNF dans les Ligues : leur regroupement prend tout son sens avec les remontées de terrain, et la confrontation avec les objectifs.

L'objectif essentiel est de satisfaire les adhérents des clubs. Il nous faut donc former des éducateurs intervenant auprès des jeunes, mais aussi des éducateurs intervenant auprès des adultes (plus de 100 000 à la FFCT...) qu'il s'agit d'accueillir et d'encadrer. Se préoccuper de la masse des licenciés, être en mesure d'accueillir, mais aussi de conseiller une population vieillissante pour une pratique axée vers le Sport-Santé va devenir un objectif majeur : la santé doit être une priorité pour tous.

Le Plan de Formation devra évoluer, afin de maintenir une adéquation entre la Formation fédérale et ses objectifs.

L'ordre du jour prévu est riche, et aborde nombre de sujets. Ce compte rendu en donnera un bref aperçu, et signalera les documents pouvant être retrouvés sur le site FFCT. Les infos (précisions ou nouveautés réglementaires) seront également soulignées.

Les séjours pour les jeunes, projet pédagogique et équipes d'encadrement

1. La SNEJ, et les séjours Jeunes FFCT, comment s'approprier le projet pédagogique afin d'optimiser l'action des éducateurs

Intervention de Jean-Michel Richefort, directeur de séjour à la SNEJ

Un projet pédagogique est élaboré pour la SNEJ, mais ne peut être utile que si les Ligues se l'approprient.

Les encadrants doivent bien connaître le projet pédagogique afin que sa mise en application soit possible : **ceci est valable pour les organisations jeunes à toutes échelles** (club, CoDep, Ligue...). Des difficultés supplémentaires à la SNEJ viennent du fait que les encadrants ne se connaissent pas au préalable.

L'importance du projet pédagogique doit être bien expliquée dans les stages de formation : c'est un document de référence, dont toute l'équipe doit s'imprégner.

Une communication doit être faite **avant** le début du séjour. Ensuite, la fatigue et l'emploi du temps trop chargé ne permettent plus une présentation du projet : les tâches doivent être clairement définies avant. Le projet doit être communiqué et expliqué à l'équipe de formation, mais aussi aux parents, et aux jeunes.

L'occupation « hors vélo » doit être prévue pour éviter temps morts, défaut de surveillance, et dysfonctionnements. Le respect des rythmes de vie selon l'âge, la surveillance médicale et sanitaire, relèvent de la responsabilité vis-à-vis des jeunes.

Les formateurs doivent insister sur le respect des réglementations, qui engage la responsabilité des éducateurs. Important pour éviter des incidents pouvant devenir graves (souvent liés à un problème d'encadrement défaillant), ce respect des réglementations est également important pour l'image du séjour et de ses organisateurs.

Le projet doit également prévoir les modalités d'évaluation du séjour.

Précisions suite à des remarques de la salle :

- Le respect du projet pédagogique doit aussi assurer une cohésion dans l'attitude des encadrants : X n'autorisera pas ce que Y a interdit. Les règles définies doivent s'accompagner de mesures prévues en cas de non respect (mesures qui doivent être inscrites dans le projet communiqué).
- La responsabilité du directeur de séjour est engagée, même s'agissant d'une intervention dans le domaine associatif, même s'agissant d'une intervention bénévole.
- Difficulté à bien connaître les cadres de l'équipe, comment faire ? Importance des bilans d'activité, des regroupements d'éducateurs...

Document sur site:
Le projet pédagogique, séminaire formation
Intranet, gestion documentaire, formation, dossiers pédagogiques

2. Rôle et structuration d'une équipe d'éducateurs lors d'organisations jeunes (séjours)

Présentation de Georges Golse et Roland Bouat

Les difficultés, comme souligné précédemment, viennent essentiellement des périodes hors vélo.

L'objectif est bien sûr de rendre les jeunes en bon état physique en fin de séjour, mais aussi de donner au séjour sa dimension éducative : savoir saisir les occasions (par exemple notions d'hygiène alimentaire...).

Le moniteur n'est pas seulement là pour enseigner des gestes techniques, il doit être un éducateur.

Pour remplir pleinement son rôle, **le moniteur se doit de gagner la confiance des jeunes, ce qui implique de la mériter.**

L'importance de la cohésion de l'équipe est de nouveau soulignée, des conflits entre adultes devant impérativement être évités.

Documents bientôt sur site !
Rôle de l'équipe d'éducateurs sur les organisations jeunes
Gérer la vie quotidienne en séjours de jeunes
Intranet, gestion documentaire, formation, dossiers pédagogiques

3. Intervention de la Sphère Jeunesse

- ▲ Les organisations Jeunes sont un « observatoire » des actions des éducateurs. La SNEJ est une référence, mais des problèmes peuvent également surgir dans de petits séjours de clubs.

S'agissant de la SNEJ, les Ligues ont des difficultés à trouver des éducateurs disposés à passer une semaine complète, jour et nuit, avec les jeunes, d'où un encadrement qui n'est pas forcément adapté aux souhaits et aptitudes des jeunes.

Dans le domaine de l'animation, les éducateurs ne font pas toujours honneur aux efforts déployés par la Fédération pour obtenir des équivalences avec le BAFA .

La dimension des organisations peut devenir un problème : si l'effectif augmente trop, tout le dispositif s'alourdit, et devient très difficile à maîtriser. Mais comment limiter les effectifs ? La Sphère Jeunesse souhaite conserver l'accueil des petits à la SNEJ.

- ▲ La Sphère Jeunesse souhaite développer le plus possible les écoles.

Des créations ont eu lieu en fin d'année. Doivent-elles être mises en relation avec la dotation du kit d'éducation routière ?

Quoi qu'il en soit, le nombre d'écoles a progressé de 4%.

Un appel est lancé à bien suivre les mises à niveau des moniteurs, afin d'éviter des fermetures d'écoles accueillant parfois un nombre important de jeunes.

Implication du Cyclotourisme dans les activités périscolaires.

Des interventions en milieu scolaire se pratiquent depuis longtemps. En termes de retombées de licences, les interventions dans les activités périscolaires sont probablement plus favorables : l'établissement d'une convention club-collectivité fait connaître le club ; il faut faire le lien entre l'intervention en milieu périscolaire et le point d'accueil ou l'école cyclo du club.

Il faut pour cela qu'il existe un club, et une volonté du club.

Jacky Fauchaux (moniteur aux Cyclos d'Availles en Châtellerauld, en Poitou-Charentes) résume son action :

Suite à une demande du Maire, une action a été mise en place : les activités ont démarré le 9 septembre, avec 40 enfants, dont 5 sont d'ores et déjà licenciés.

Des actions avec l'école avaient été conduites depuis déjà plusieurs années, et de bonnes relations existent avec les enseignants.

Le club possède des vélos qu'il peut prêter : certains proviennent d'une dotation GrDF, le club ayant été lauréat de l'opération

« 50 vélos pour 10 écoles », et d'autres pourraient être acquis grâce à une subvention CNDS (attention, ceci ne fonctionne pas dans certains départements).

Vous trouverez plus loin dans ce numéro d'autres témoignages, et des documents comportant conseils de mise en œuvre, réglementations et modèle de convention sont disponibles sur le site.

À retenir : la nécessité d'une Convention club/collectivité

Elle doit préciser les cycles d'action, préciser si des sorties sont prévues hors de l'école. La Convention doit stipuler le nombre maximum de jeunes concernés, le nombre et la qualification des encadrants.

Documents sur site !

1. Aménagement des rythmes scolaires

Comment proposer une activité Cyclotourisme pendant le temps périscolaire

Intranet ,gestion documentaire, Formation, documents de référence

2. mobilité à vélo, apprentissage en 10 séances

Intranet, gestion documentaire, formation, dossiers pédagogiques

Organisation de la formation dans les Ligues. Témoignages...et idées originales

Ligue de Lorraine : Gérard Malivoir

- Organisation de stages, au départ avec Michel Mussot.
- Organisation de formations spéciales Jeunes avant la SNEJ de Madine, et avant la semaine fédérale de Verdun. Mais peu de jeunes sont encore présents.
- Le stage organisé avec Yvon Durand ayant été « enthousiasmant », l'idée est venue d'organiser un séjour jeunes (70 jeunes) groupé avec un stage d'initiateurs VTT(11 jeunes issus d'écoles cyclo, et 11 adultes sans écoles cyclo. Les parties théoriques sont séparées, mais des équipes avec 1 jeune et 1 adulte sont constituées pour la conduite de groupe), et un stage de moniteurs VTT animé par Yvon Durand (13 candidats). Les moniteurs stagiaires prépareront les séances que les stagiaires initiateurs mettront en œuvre auprès des jeunes : chacun se trouvera ainsi placé au plus près des conditions réelles d'intervention dans les écoles cyclo.

Pays de Loire : Jacques Chailloux

- La Ligue organise des formations « classiques ».
- Il est par ailleurs proposé aux parents accompagnateurs une formation animateur sur l'année, selon les besoins de chacun. Cette formation ne peut être mise en place qu'au sein d'une école cyclo existante, avec un moniteur acceptant d'être formateur. Le moniteur qui encadre envoie un bilan avec séances d'évaluation au DRF, qui validera le carnet de formation. Cette solution est intéressante par exemple si le nombre de candidats est trop faible pour organiser un stage. Elle a par ailleurs un intérêt financier certain : elle ne coûte rien ! Cette formule de formation « en continu » est mise en place également pour le niveau initiateur, mais pas pour le 5^e jour, ni pour le niveau moniteur.
- Une formation de Jeunes éducateurs a été mise en place, dans un endroit qui accueille des jeunes pour les vacances scolaires. Les jeunes initiateurs ont encadré les jeunes du Centre de vacances sur des rallyes-raids. Ces jeunes éducateurs partiront probablement, mais il faudra les remplacer par d'autres, de sorte qu'il y ait toujours des éducateurs jeunes dans les clubs.

Jeunes éducateurs Fédéraux

Info

Cette formation a été mise en place dans 7 Ligues, et 75 jeunes ont été formés.

Les jeunes initiateurs verront leur licence remboursée même s'ils ont suivi le cursus « ordinaire ». La liste des jeunes concernés doit être envoyée à Aurélie (formation@ffct.org).

Le montant de la licence sera crédité sur le compte du club.

Le plan Sport Santé

Présenté par Yves Yau, médecin fédéral

La Commission médicale envisage la création d'un diaporama accessible à tous, qui pourrait être projeté par exemple lors des AG des clubs.

Le diaporama présenté à l'AG fédérale de Biarritz est disponible sur le site, mais une version simplifiée est en préparation.

Bilan des activités 2013/2014

Par Claude Robillard

Les stages de formation ont accueilli un nombre de participants en nette progression, comme en témoignent les tableaux ci-dessous.

Année	Animateurs	Initiateurs route	Initiateurs VTT	Jeunes Éducateurs fédéraux	Moniteurs Jeunes	Moniteurs adultes
N	709	96	222	103	112	13
N-1	354	42	157	0	16	3

Année	Remises à niveau	Dirigeants	Pilotage	Mécanique	GPS
N	247	193	133	228	57
N-1	213	60	102	157	72

Le budget consacré à ces formations a de ce fait nettement augmenté, lui aussi. Gageons que l'effort consenti portera ses fruits.

Les Outils du Formateur

Emmanuel Carpentier et Claude Lenoble

Ces documents importants pour les formateurs comportent :

- ▲ Une partie réservée au formateur (à ne pas projeter), avec une aide pour préciser les contenus à partir du Plan de Formation, référence à respecter, mais au libellé nécessairement sommaire, des conseils pédagogiques, et une documentation (pouvant être complétée par des apports personnels).
- ▲ Des présentations « pour le formateur » : modules de présentation, et vidéos, sur chacun des thèmes devant être abordés dans la formation.
- ▲ Des documents pour les stagiaires, à donner sur une clef, ou aller chercher sur un site avec un code.

La partie concernant la formation d'animateur a été présentée au séminaire 2013, la partie initiateur a été réalisée comme annoncé, et fait partie des documents remis à tous les DRF à l'issue du séminaire.

Véloécoles, des besoins d'apprentissage, des diplômes d'éducateurs

Yvon Durand présente :

Le CQP d'Éducateur Mobilité à Vélo

Il s'agit d'un diplôme délivré par la Branche professionnelle, et non par le Ministère des Sports.

Il répond à un besoin d'encadrement de tous les publics souhaitant s'initier à la pratique du vélo en sécurité.

Le titulaire peut être rémunéré.

Prérogatives :

- Statut : diplôme professionnel qui permet de travailler au sein d'une structure publique, privée ou associative.
- Activité : animation de séances d'enseignement du vélo comme moyen de déplacement.
- Milieu de pratique : urbain et périurbain (vélo-écoles).

Formation : elle est de 140 heures, dont 91 heures de formation théorique et pratique, et 49 heures d'alternance (stage pédagogique professionnel dans une vélo-école).

Le CQP peut être obtenu par VAE, ce qui peut intéresser certains de nos éducateurs fédéraux (renseignements auprès de Yvon Durand). Rappelons que la FFCT a mis en place une formation d'**Initiateurs Mobilité à Vélo**, pour aider les clubs à s'inscrire dans le développement de l'apprentissage d'une mobilité douce.

La **vélo-école** répond à ce besoin d'apprentissage du déplacement urbain, et permet à tout cycliste d'acquérir plus de confiance et de sécurité.

Un document FFCT est disponible sur le site, pour créer une vélo-école, et aider à la mise en place de 10 séances.

Document sur site !
Dossier Véloécoles
Intranet gestion documentaire

Les stages de pilotage VTT

Yvon nous présente ensuite, avec sa passion habituelle

Il souligne que la maîtrise technique est le moyen d'assurer la sécurité du pilote, et d'augmenter les sensations, et le plaisir du pilotage...

Cyclotourisme et handicap

En l'absence de Jacklyne Jahan, excusée, Jean-Michel Richefort propose une présentation.

Le diaporama expose le positionnement institutionnel, et les actions fédérales.

Actions déjà mises en œuvre : livret d'accueil, création d'une base de données nationale recensant clubs et actions conduites, formations spécifiques..., et perspectives à court et moyen terme, avec notamment le développement du label ACA (Arc-en-Ciel Aventure). Pour tout renseignement complémentaire, contacter Jacklyne Jahan.

Le Livret d'accueil sera prochainement en ligne.

Le Plan de Formation : Actualisation, schématisation, formations complémentaires

Une version actualisée du Plan est proposée sur le site.
Voici l'analyse de quelques modifications :

Le cursus de la formation des éducateurs

Les réflexions de la CNF ont conduit à repréciser le cursus de formation des éducateurs (voir schéma récapitulatif en fin du Plan de Formation).

▲ Soulignons :

- Qu'une spécialisation route ou VTT apparaît au niveau initiateurs.
- Qu'une spécialisation au niveau du public encadré : jeunes en école-cyclo, ou adultes, apparaît au niveau moniteur. Cependant, l'acquisition de compétences nouvelles pour le moniteur ne l'empêche pas de conserver les prérogatives acquises au niveau de formation précédent : c'est ainsi qu'un moniteur en école-cyclo peut tout à fait être amené à encadrer des adultes de son club, avec les compétences acquises lors de sa qualification initiateur.

▲ Les passerelles

Au niveau moniteurs :

- La durée de la passerelle permettant d'acquérir une autre spécialité technique (VTT vers Route, ou Route vers VTT) est portée à 2 jours, dont une journée consacrée à la technique dans la nouvelle pratique.
- Les contenus de formation pour le moniteur « jeunes » et pour le moniteur « adultes » étant très différents, une passerelle n'est pas envisageable : un moniteur « jeunes » souhaitant acquérir également la qualification « adultes » doit suivre le 5^e jour adultes, et le stage moniteurs de 4 jours. Ceci est évidemment valable pour un moniteur « adultes » souhaitant acquérir la qualification école cyclo : il devra suivre le 5^e jour « écoles-cyclo », et le stage moniteurs.

▲ Les remises à niveau

Info

La remise à niveau des animateurs-club n'est plus obligatoire, à la condition expresse qu'ils restent actifs au sein de leur club.

Les remises à niveau restent obligatoires pour les autres niveaux (initiateur, moniteur et instructeur), y compris pour les qualifications obtenues par VAE.

La CNF recommande cependant de ne pas pénaliser les éducateurs actifs (production d'un rapport) qui seraient indisponibles pour la journée de recyclage prévue : tenir compte de la dernière présence à une journée remise à niveau, trouver une solution individualisée...

Question (posée au séminaire) : L'initiateur qui ne se remet pas à niveau, mais reste actif dans le club, garde-t-il la qualification animateur ? Oui, mais il appartient au DRF (ou DDF) de chercher d'abord à le motiver afin qu'il revalide sa qualification d'initiateur !

Les Formations complémentaires (destinées aux éducateurs)

La liste des formations complémentaires mises en place peut être consultée dans le Plan de Formation.

Rappelons l'objectif de ces formations : la durée de la formation des éducateurs ayant été réduite, dans le but de faciliter la participation du plus grand nombre, les contenus sont limités à l'essentiel.

Les formations complémentaires ont été mises en place pour les éducateurs ne se sentant pas suffisamment à l'aise dans tel ou tel domaine, ou simplement désireux de se perfectionner, où à qui les formateurs ont conseillé, lors d'un stage, de se perfectionner dans tel ou tel domaine, qu'ils ne maîtrisent pas suffisamment.

Certaines de ces formations concernent des domaines qui ne figurent pas, ou pas encore, ou pas de façon approfondie au Plan de Formation actuel, mais peuvent être extrêmement intéressantes pour certains éducateurs.

Des évolutions à prévoir

Pour que le Plan reste en adéquation avec les objectifs de la Formation fédérale, et soit clair pour chacun dans sa formulation.

En particulier une question récurrente, posée au séminaire, reste pour l'instant sans réponse suffisamment claire :

Qui s'occupe des adultes dans les clubs ? Adultes qui constituent la masse de nos licenciés...

Les questions des DRF et instructeurs, les réponses de la CNF

Quid des stages de recyclage ?

Gérard Dumetz

Au-delà de 3 ans la qualification est subordonnée à :

- Une remise à niveau d'une journée.
- À la production d'un compte rendu d'activités d'initiateur.

Pourquoi le manque d'intérêt des éducateurs pour les formations complémentaires ?

Gérard Dumetz

Plusieurs hypothèses :

- Pas de caractère obligatoire.
- Manque de disponibilité de la part des éducateurs pris par leurs occupations hebdomadaires.
- Certains modules nécessitent des compétences qu'on ne trouve pas forcément à l'ETR.
- Manque de volonté de la part de l'ETR à proposer ces modules.

Solutions

- Rendre obligatoire 2 modules pour validation de la qualification.
Exemple : initiateur (route ou VTT) + pilotage + GPS = initiateur club.
- Participer à un module complémentaire vaut 1 recyclage.

.....

Existe t-il une passerelle ou équivalence pour des diplômes d'autres fédérations (ex FFC) ?

Gérard Dumetz

De façon formelle, il n'existe pas de passerelle. Il n'y a pas non plus à ce sujet de document écrit. Cependant, toutes les situations que nous avons eu à examiner ont fait l'objet d'un avis favorable. De manière générale, un dossier doit être présenté à la CNF qui est, seule habilitée à donner un avis.

Devons-nous au niveau régional, demander avant validation et pour chaque stagiaire qui ont reçu une formation départementale, les points faibles de chaque module contenu dans le cours, où alors doit-on être simplement une boîte aux lettres vis-à-vis d'un fichier fédéral ?

Gabriel Guénassia

Lorsque débute un stage et de façon systématique on se doit de vérifier les pré-requis par un test sous forme de QCM (par ex). Tout contenu vu (ou pas vu) au stage précédent et non acquis doit faire l'objet d'une mise à jour.

Est-il possible d'effectuer un stage de recyclage Moniteurs jeunes – adultes (route – VTT) dans le même temps ?

Jacques Toustou

Le contenu de la formation moniteurs « jeunes » et « adultes » est différent. L'activité « jeunes » (école cyclo) « adultes » (séjours France ou étranger) est elle aussi très différente ; par conséquent le stage recyclage doit être adapté à chaque support.

L'obtention du titre moniteur adultes après une passerelle ; est-il soumis à l'obligation d'encadrement d'un séjour et si oui dans quel délai après la formation ?

Jacques Chailloux

La qualification moniteur « adultes » pouvait être obtenue après une passerelle à la condition d'effectuer un séjour et dans un délai le plus bref possible.

Mais ces passerelles jeunes-adultes (et adultes-jeunes) n'existent plus (voir le plan de formation actualisé).

Formation « adultes » « jeunes » qui fait quoi ?

Françis Piétra

Un stage de formation moniteur « adultes » est animé par un instructeur ayant une sensibilité et des compétences dans le domaine de l'accompagnement des adultes.

Un stage de formation « jeunes » est animé par un instructeur ayant une sensibilité et des compétences dans le domaine des « jeunes ».

Appellations moniteurs erronées

Françis Piétra

Il y a lieu de clarifier et de simplifier les différentes appellations "Animateur club", "Initiateur club", "Moniteur fédéral", "Instructeur fédéral".

La VAE et sa validité

Françis Piétra

La VAE n'est validée que si le candidat participe à une journée de recyclage dans un délai le plus bref possible.

L'aspect pédagogie est-il suffisamment pris en compte dans nos formations d'éducateurs ?

Claude Delage

L'aspect pédagogie est un élément essentiel du plan de formation. Cette partie est abordée de façon claire et précise lors du stage moniteur. Un « formateur » doit être avant tout un pédagogue.

Les calendriers 2015, et la gestion informatisée de la formation

Info

Pour des raisons liées au prestataire, la mise en place de la gestion informatisée a été retardée ; elle devrait être opérationnelle courant 2015.

Le calendrier 2015 sera bientôt sur le site (et dans « Où irons-nous ? »).

Retenez d'ores et déjà la date du Séminaire : 17 et 18 octobre 2015.